

le CeMaphore

bulletin d'information sur la mobilité



- > La parole à ... Philippe Lorent
- > Semaine de la mobilité 2007. Des projets exemplaires
- > Les Bons Villers. Du PCDR aux actions concrètes
- > Habay. Des activités portées par deux bénévoles
- > Jodoigne. Des actions à destination des jeunes et des entreprises
- > Walhain. Les enfants : à pied ou à vélo !
- > Projet. La Ville d'Eupen souscrit aux espaces partagés
- > Emploi et mobilité. Damier : un nouvel outil pour les zones rurales

> **sommaire**

Philippe Lorent, directeur a.i. de la Direction des Etudes et de la Programmation du Ministère de l'Équipement et des Transports

Depuis des années, la D311 met en place toute une série de plans visant une « mobilité durable ». Ces outils (Plans communaux de mobilité, Plans de déplacements scolaires, Plans de déplacements d'entreprises, ...) tendent toujours à améliorer l'accessibilité et la mobilité, la sécurité et le cadre de vie, en proposant une série de mesures prioritaires et échelonnées dans le temps.

J'aimerais particulièrement insister sur le lien important entre le Plan communal de mobilité, le ou les CeM communaux et le responsable politique : le décideur. Au cours de l'étude du plan, le CeM, en tant que « spécialiste », doit jouer un rôle actif de coordinateur entre les différents acteurs concernés et, après approbation du plan, d'élément moteur pour sa mise en œuvre.

L'expérience nous indique qu'un couple est indispensable pour que les plans de mobilité se concrétisent et évoluent. Ce couple est formé du CeM, spécialiste communal sensibilisé à tous les aspects de la mobilité, mais également du mandataire politique qui a la mobilité dans ses attributions. C'est lui qui, concerné par cette problématique, légitimera son CeM et lui donnera les moyens de mener à bien sa mission.

Si besoin est, une des premières missions du CeM sera peut être de sensibiliser le responsable politique aux problèmes de mobilité et aux solutions qui existent pour les résoudre. L'interaction entre ces deux acteurs, chacun à leur niveau, est pour moi une des clés de l'évolution positive des communes dans le domaine de la mobilité.

Rappelons que le CeM est aidé dans sa tâche par le réseau, qui met à sa disposition une série d'outils qui lui permettent d'approfondir sa formation et de répondre aux problèmes auxquels il est confronté quotidiennement.

Contact : Philippe LORENT
Tél. : 081 77 30 96
plorent@met.wallonie.be

Des projets exemplaires

Double succès pour cette huitième Semaine de la mobilité, puisque non seulement le Passeport mobilité a été diffusé à plus de 34 000 exemplaires, mais qu'il faut également souligner la grande qualité des projets menés localement.

Les organisateurs avaient choisi de ne sélectionner que vingt communes afin de mieux les encadrer et de favoriser ainsi les projets de plus grande ampleur. L'objectif principal était de valoriser les mesures permanentes mises en œuvre en matière de transport et de mobilité. Ces actions étaient également l'occasion de promouvoir et de diffuser plus localement le Passeport mobilité et de permettre aux citoyens de tester d'autres modes de déplacement.

La Région wallonne est depuis toujours convaincue de l'importance d'impliquer les pouvoirs locaux dans la Semaine de la mobilité. C'est pourquoi les actions locales trouvent régulièrement leur place au sein de l'organisation. Toutes n'ont bien sûr pas toujours atteint leur objectif mais certaines ont été de véritables réussites. Ce sont ces bons exemples que nous avons choisi de vous présenter.

Ces projets véhiculent un message fort de sensibilisation et présentent également une certaine pérennité dans la démarche. Ils se distinguent aussi par une campagne de communication bien adaptée.

Ce sont donc les actions menées par les communes de Les Bons-Villers, d'Habay, de Jodoigne et de Walhain que vous découvrirez ici. En collaboration avec la cellule mobilité de l'Union des Villes et des Communes de Wallonie, nous avons rencontré les porteurs de projet de ces communes, élus et techniciens, et leur avons demandé de nous parler de leurs réalisations. L'UVCW fera également écho de ces rencontres dans le « Mouvement Communal » du mois de mars.

Contact : Nathalie LAZZARO, CeM D311
Tél. : 081 77 31 01
nlazzaro@met.wallonie.be
<http://semaine.mobilite.wallonie.be>



Source : MET - D434.





Sources : commune des Bons Villers.



> Les Bons Villers

Du PCDR aux actions concrètes

ACTIONS PHARES

- Action « Mes courses sans ma voiture » : des bons de réduction dans les commerces
- Balade à vélo intervillage

Ingrid Lavendy, CeM de la commune des Bons Villers, présente la démarche et les résultats atteints.

Comment le projet est-il né ?

La mobilité est une des grosses priorités qui a émergé de la consultation de la population, au niveau de l'opération de développement rural. L'appel à projet de la Région wallonne était l'occasion de mettre un accent particulier sur la problématique et de donner une suite au PCDR. Avoir un soutien de la Région pour ce type d'opération est essentiel pour une petite commune comme la nôtre. Plusieurs projets ont été développés, mais le Collège échevinal a sélectionné les actions à mener prioritairement : une préférence à la qualité en quelque sorte. Des actions comme le covoiturage ou le ramassage scolaire ont ainsi été reportées.

Quels étaient les objectifs poursuivis ?

La participation à la Semaine de la mobilité avait vraiment pour objectif de sensibiliser la population à une autre mobilité. L'entité comporte cinq villages éloignés les uns des autres. La question de la mobilité est une préoccupation quotidienne pour nos concitoyens. L'inauguration récente d'un tronçon de piste cyclable sur l'itinéraire de la balade vélo permettait de la mettre en valeur dans le cadre de la Semaine de la mobilité. Pour l'action « Mes courses sans ma voiture », le but était vraiment de se dire : « le samedi matin, est-ce que j'ai réellement besoin de ma voiture pour faire des petits achats ? » C'est-à-dire acheter son journal, son pain ... L'objectif était de trouver un moyen d'influencer le public à se déplacer autrement pour aller faire ses petites courses. L'accent était aussi mis sur l'aspect convivial de se déplacer à pied ou à vélo ; on peut bavarder et rencontrer des gens de notre quartier.

Etre soutenu par la Région wallonne est-il déterminant ?

Tous les appels à projets qui apportent une possibilité financière permettent d'avancer sur des domaines pour lesquels on n'a pas vraiment les moyens. Ce qui était surtout intéressant, c'était toute la publicité faite par la Région wallonne autour des communes participantes. La publicité régionale donne une autre ampleur aux actions menées. Sans le subside, la Semaine de la mobilité aux Bons Villers n'aurait pu être ce qu'elle a été. En terme de communication par exemple, le subside nous a permis de réaliser un spot radio. Sans cela, on n'aurait certainement pas pu le faire. Par contre, dès le départ, le Collège avait dit qu'un budget serait disponible pour l'achat des bons de réduction chez les commerçants.

Quels sont les retours, les impacts constatés ?

Au niveau de l'action « Mes courses sans ma voiture », l'action a vraiment bien fonctionné dans les centres villageois. Plus de 80 carnets de 5 euros ont été distribués dans les commerces. Cela fait près de 400 bons de réduction de 1€. Il y a eu un très bon retour. La participation à la balade à vélo a été très importante et la participation des élus a vraiment donné du relief à la manifestation. L'objectif de la sensibilisation, à savoir la redécouverte de la commune par ses habitants, est pleinement atteint.

Quel soutien avec-vous reçu de la part des élus ?

Dans toutes les propositions de projets environnementaux, je vois tout de suite quand il y a un réel intérêt au niveau du Collège. Ici c'est vraiment l'engouement de tout le Collège qui a donné l'importance aux actions. Lorsque tout le monde est partant, c'est beaucoup plus facile au niveau organisationnel parce qu'à ce moment-là le Collège soutient et propose des initiatives (distribution de bics promotionnels). Après réalisation, leur avis permet de mettre le doigt sur les améliorations à apporter à l'organisation suivante. La présence du Collège et de mandataires communaux peut attirer et encourager les commerçants à participer.

Contact : Ingrid LAVENDY, CeM
Tél. : 071 85 81 13
ingrid.lavendy@publink.be



Des activités portées par deux bénévoles

ACTIONS PHARES

- Sensibilisation dans les écoles grâce à différents supports (méthode des fils d'Octopus, jeu Optimove de l'asbl Empreintes et valise pédagogique de la Ligue des Familles)
- Balade à vélo avec « pack mobilité » offert aux participants
- Conférence – débat sur la sauvegarde des chemins et sentiers

La Semaine de la mobilité a été organisée à Habay selon une formule assez particulière : deux bénévoles, Nancy Goethals et Paule Koenigs, citoyennes particulièrement engagées de la commune d'Habay, ont mené le projet, en parfaite concertation avec le Collège communal.

Quels étaient vos objectifs ?

C'était un moyen de prouver qu'on pouvait réaliser quelque chose de concret sur un sujet aussi délicat. Ce n'est pas parce qu'on habite dans une commune rurale, qu'on se situe dans le sud de la Province du Luxembourg et qu'on manque parfois de liaisons avec l'extérieur, que c'est impossible à réaliser. Dans notre région, nous sommes souvent amenés à prendre la voiture par manque de transports en commun, de services suffisants et parce que les distances sont assez importantes. La Semaine de la mobilité était l'occasion de pouvoir réfléchir, dans notre situation bien particulière, aux moyens de se déplacer.

Avez-vous voulu toucher un public particulier ?

Nous voulions toucher un public très large, avec un accent particulier vers les écoles. Il était primordial pour nous de faire connaître les alternatives à la voiture et de prouver aux parents que celles-ci existent réellement. Ce choix s'inscrit dans une vision à long terme (informer les formateurs d'aujourd'hui et les adultes de demain).

Quelle a été votre méthode de travail ?

D'un point de vue méthodologique, nous sommes parties des questions et des problèmes que nous rencontrons au quotidien. Nous les avons mis en vis-à-vis avec l'appel à projets de la Région wallonne. Nous avons examiné les offres qui pouvaient répondre à nos questions et nous aider à réaliser notre projet. Par exemple, l'asbl Inter-Environnement Wallonie proposait des actions sur les sentiers. Ensuite, petit à petit, nous avons tissé une toile en remontant vers les autorités communales. Nous avons ainsi établi un partenariat avec la Maison du Tourisme de Neufchâteau. L'appel à projets a été un bon canevas. Nous avons travaillé en nous fixant un calendrier bien précis. Nous avons vraiment planifié les

tâches de façon à pouvoir mettre le paquet à certains moments et aussi à trouver au plus vite les acteurs et les partenaires avec lesquels on voulait travailler.

Quels sont les retours, les impacts de vos actions ?

Concernant les projets menés dans les écoles, environ 650 élèves du primaire et 210 du secondaire ont été sensibilisés. Cette sensibilisation était particulièrement utile puisqu'un diagnostic réalisé par l'asbl Empreintes avait révélé qu'en primaire 70 % des élèves venaient à l'école en voiture alors que 50% d'entre eux habitent à moins d'1 km. Suite à ces actions, certains élèves ont décidé de venir à l'école à pied. Les enseignants du primaire prévoient de reproduire, en cours d'année, la méthode des fils¹ pour comparer les résultats et mesurer les évolutions. Certaines écoles ont même entamé une réflexion avec leurs élèves afin d'améliorer la mobilité scolaire.

Des actions vont-elles être pérennisées ?

Des prolongements aux actions menées sont prévus, notamment par des investissements en infrastructure de déplacements doux. Des projets sont en cours en ce sens. Nous souhaitons également que la balade vélo soit organisée chaque année. Nous espérons vraiment que nos actions soient traduites en un engagement durable.

Un soutien de la part de l' élu, en charge de la mobilité, était-il essentiel ?

L'important pour mener un tel projet est de connaître les personnes avec qui on travaille et ce qu'elles peuvent nous apporter. Le soutien de la commune et de ses contacts a évidemment été primordial pour la tenue du projet.

Contact : Daniel SCHUTZ, échevin de la mobilité
Tél. : 063 42 30 42
daniel.schutz@publilink.be



Source : Empreintes asbl.



Des actions à destination des jeunes et des entreprises

ACTIONS PHARES

- Journées de formation vélo dans les écoles
- Concours « Je me rends à l'école autrement »
- Séance d'information sur le covoiturage
- Parcours du combattant organisé avec les jeunes
- Promotion des box vélos près de la gare de Jodoigne

Bénédicte Maréchal, Conseillère en mobilité de la commune de Jodoigne, décrit les différentes facettes, le montage et l'impact des projets menés.

Souhaitez-vous toucher un public particulier ?

Nous avons choisi de toucher les entreprises et les jeunes car nous avons déjà travaillé plusieurs années avec un public familial. Cette année, nous voulions organiser des actions visant les déplacements quotidiens. Les entreprises ont été invitées à une séance d'information sur le covoiturage. L'Agence de Développement local a également travaillé sur la mobilité des travailleurs, ce qui a donné naissance à une campagne de sensibilisation. Concernant les écoles, un concours a été organisé. Chaque enfant était invité à se rendre à l'école autrement. Le but était de calculer le nombre de kilomètres voiture économisés. 50 enfants ont participé et 1224 km voiture ont ainsi pu être épargnés.

Quelle a été votre méthode de travail ?

Je travaille beaucoup avec des fiches projets sur lesquelles je détermine le public cible, les objectifs et le type d'actions que je souhaite mettre en place. Lorsque tout cela est défini, je fais un rétro-planning avec les tâches à effectuer et leur date butoir. Par exemple pour les écoles, il fallait déjà avoir fait pas mal de choses pour le mois de juin (envoi des invitations, inscriptions des écoles, dates des formations Pro Velo). En septembre, il ne me reste plus que les détails pratiques à régler et à m'occuper de la communication. Pour moi, l'essentiel est de bien lister les tâches à effectuer et de respecter les dates limites fixées.

Quel message avez-vous voulu faire passer ?

Faire prendre conscience qu'on peut soi-même faire quelque chose, chacun à son niveau. Faire comprendre que les changements n'émanent pas seulement des pouvoirs publics, que les citoyens peuvent s'engager à changer leurs comportements, et que ceux-ci ont un impact réel. Le thème promu dans les écoles était justement « Je me rends à l'école autrement ». Au niveau des entreprises, nous avons également essayé que les travailleurs s'engagent à venir au travail autrement.



Source : Ville de Jodoigne.

Quels sont les retours, les impacts de vos actions ?

Au niveau du covoiturage, nous avons eu douze nouveaux inscrits à la base de données individuelle de Taxistop. Le retour au niveau des écoles est également positif. Les animations ont fort bien marché, même celles qui n'étaient pas organisées dans le cadre scolaire. Suite aux projets menés dans les écoles, des range-vélos y ont été installés.

Des actions vont-elles être pérennisées ?

Nous avons signé une convention de covoiturage avec Taxistop. En 2008 la sensibilisation auprès des entreprises sera poursuivie avec l'ADL. Suite à l'action « parcours du combattant », la commune a fait appel à une société pour faire un diagnostic qui est toujours en cours. Tous les deux ans, des animations sont réalisées dans les écoles avec Pro Velo.

Avez-vous bénéficié du soutien de partenaires, internes ou externes à la commune ?

Oui, et ils sont essentiels. Nous avons été soutenus par l'ADL et l'UWE pour le covoiturage, l'espace jeune pour le parcours du combattant, la police et Pro Velo pour les animations, la Ligue des Familles pour la bourse aux vélos, le Gracq pour la location de vélos, les scouts, Culturalité, le centre culturel, le hall sportif, le service des travaux, ... Nous retravaillons avec nos partenaires d'année en année.

Contact : Bénédicte MARECHAL, CeM
Tél. : 010 81 99 93
environnement@jodoigne.be



Les enfants : à pied ou à vélo !

ACTIONS PHARES

- Ramassage scolaire à vélo avec distribution de vareuses fluo, balisage permanent du circuit avec des dessins d'enfants
- Balade vélo familiale avec petit déjeuner avant le départ
- Macarons « Laisse-moi mon trottoir s'il te plaît » déposés par les enfants sur les voitures mal stationnées
- Inauguration d'une nouvelle ligne de bus vers Louvain-la-Neuve

Anne Theys, Conseillère en mobilité de la commune de Walhain, présente les objectifs et les enjeux du projet.

Comment le projet est-il né, selon quelle volonté ?

La commune se sent très concernée par la mobilité. Tout cela a commencé par le PICM. Chaque année, nous organisons des actions pour la Semaine de la mobilité, que nous soyons ou non sélectionnés par la Région wallonne. Ces actions sont l'occasion de sensibiliser les citoyens.

Quel était votre objectif ?

L'objectif est d'apprendre aux gens qu'il n'y a pas que la voiture et également de donner plus d'autonomie aux enfants. Les actions mises en place, notamment les ramassages scolaires, apprennent aux jeunes comment mieux gérer leur place dans la circulation. Dans une école de village, ils devraient pouvoir venir à l'école à vélo ou à pied, et ce, d'autant plus que le fait de venir à l'école autrement qu'en voiture renforce la convivialité.

P6 Avez-vous voulu toucher un public particulier ?

Oui, nous avons voulu toucher les enfants. En visant ceux-ci, on touche aussi les parents et en organisant des actions familiales, on sensibilise les enfants et les parents. Nous voulons que les enfants sensibilisés le restent en grandissant. Par contre, la tranche des 14-30 ans est pour moi la plus difficile à convaincre.

Quelle a été votre méthode de travail ?

Mener des projets comme cette année demande une grande motivation et un investissement important. Dans mon cas, j'y ai passé beaucoup de temps en dehors de mes heures de travail. Par exemple, la semaine précédant l'événement, je n'ai fait que cela. L'organisation a débuté en juin avec le concours de dessins. Il fallait préparer tous les courriers pour les écoles. En septembre, un courrier a été adressé aux parents. Ensuite il a fallu organiser les rangs, les circuits, les adapter en fonction du nombre d'inscriptions. Après mon boulot, je

prenais mon vélo et je refaisais les circuits pour les minutes. Il faut aussi savoir pallier les imprévus. Par exemple, remplacer au pied-levé un parent-guide qui tombe malade.

Le fait d'être soutenu par la Région wallonne est-il déterminant ?

Dans notre cas, le subside nous a permis de prendre en charge toute la promotion de l'événement et c'est très important. Le système de subside, s'il n'est pas le moteur de nos actions, est un gage indispensable de qualité, d'efficacité et de pérennité.

Quels sont les retours, les impacts de vos actions ?

Je remarque qu'il y a moins de voitures stationnées sur les trottoirs. Il y a également plus de jeunes cyclistes dans le centre. La convivialité s'améliore vraiment avec ce type d'action. Les gens se rencontrent, sympathisent et apprennent à se connaître.

Des actions menées vont-elles être pérennisées ?

Oui, la ligne de bus vers Louvain-La-Neuve, ouverte pour l'occasion, va continuer de circuler. La pose des macarons sur les véhicules en stationnement sera assurée par la police. Dans un premier temps, cette action sera préventive et pourrait devenir répressive. Les balisages des sentiers vont être refaits de manière durable. Nous comptons également poursuivre les actions dans les écoles avec Pro Velo.

Avez-vous été soutenue par votre élu ?

Oui, je suis très bien soutenue par mon échevin. Il est très impliqué. Nous nous partageons le travail. Lui s'occupe de tout ce qui est communication tandis que je prends en charge les aspects techniques.

Contact : Anne THEYS, CeM
Tél. : 010 65 32 06
anne.theys@publilink.be



Source : Ecole de Walhain.



> Projet

La Ville d'Eupen souscrit aux « espaces partagés »

C'est à l'issue d'un concours que le Collège communal a décidé en septembre 2006 de charger un bureau d'études de la réalisation du projet de réhabilitation du centre-ville, qui transformera les rues Kirchstrasse, Bergstrasse, Am Berg, Borngasse, Schulstrasse et Klötzerbahn en « zone de rencontre ».

Un aspect important de ce projet est l'introduction du nouveau concept « Shared Space », signifiant « espace partagé », aspect auquel le Collège communal attache beaucoup d'importance. Puisque ce projet modifiera de façon très significative l'aspect du centre-ville, un voyage d'étude à Drachten¹ au nord des Pays-Bas a permis de donner un aperçu de ce que la mise en œuvre de ce nouveau concept peut apporter².

Celui-ci a eu lieu en décembre dernier et de nombreuses personnes ont été invitées à y participer, représentant le Conseil communal, la Commission des Travaux, la CCATM, la Commission Royale des Monuments et Sites, le Management de Centre-ville, l'Association des commerçants et des classes moyennes, le jury du concours, le Service Public Fédéral Mobilité et Transports, le bureau d'études, le Service de l'Urbanisme, le Service technique, la police, les riverains et la presse locale. Une délégation officielle de 38 personnes a ainsi pu être rassemblée.

Les impressions ont été très positives, sachant que les mentalités des deux pays et régions sont différentes. Le relief et la part modale entre les différents usagers sont aussi différents. Depuis lors, le Collège communal maintient son appui au projet afin de le mener à bien. Une consultation populaire est également prévue dans le but d'obtenir aussi le soutien de la population.

En voici quelques grandes lignes. La zone de plain-pied sera pavée. Seules des bandes de béton de 4,50 mètres de largeur, interrompues avant les carrefours, places et changements de direction délimitent l'espace autorisé à la circulation du trafic motorisé. Du mobilier urbain ponctue l'espace : un plan d'eau et une petite rivière artificielle rappelleront l'existence du ruisseau canalisé qui court sous la ville. De grands arbres seront maintenus ou replantés. Le stationnement sera conservé, tout en dégagant les vitrines et les façades des maisons bordant la zone.

¹ Pour information, la visite a conduit les participants à Drachten (carrefours Laweiplein et Kaden), Opeinde, Nijega, Oosterwalde, Donkerbroek et Haren.

² Cette destination a fait l'objet d'une visite et d'une rencontre de quelques personnes (IBSR, SPF Mobilité et Transports, MET-D311 et bureaux d'études) avec Hans Monderman (décédé il y a quelques semaines), initiateur de la démarche aux Pays-Bas, en mai 2006 et avait été inscrite au programme de voyage d'études des CeM en octobre 2006. Elle a été relayée à plusieurs reprises dans les publications du réseau des CeM : cf les articles parus dans les Cemaphores 52 et 56, ainsi que dans la Cemathèque 19.



Source : ICEDD.

Estimation de l'avant projet : 2 400 000 €
pour environ 15 000 m²

Financement communal complet
sauf si le projet est retenu au plan FEDER (40%)

Début des travaux souhaité : fin 2008

Réalisation en plusieurs phases

Contact : Guy DENEFFE, CeM
Tél. : 087 59 58 11
guy.deneffe@eupen.be

> Emploi et mobilité

« Damier » : un nouvel outil pour les régions rurales

L'objectif de « Damier » est de répondre efficacement et rapidement à des besoins parfois urgents en matière de mobilité pour les demandeurs d'emploi et les personnes à mobilité réduite, vivant ou travaillant en zone rurale. Damier met ainsi en place un dispositif qui doit faciliter l'accès à la mobilité. Il est soutenu par le Ministère wallon de l'Economie, de l'Emploi et du Commerce extérieur, la province de Luxembourg, le Forem, le TEC, ... Concrètement, Damier se propose de mettre en œuvre des partenariats public/privé (mutuellisation des offres, financements croisés, ...) et jouera donc un rôle de coordinateur avec la province, les communes, les entreprises, ... afin de favoriser l'émergence de nouvelles pratiques et de nouvelles offres.

Plusieurs outils sont proposés : un site Internet qui reprend toute l'offre disponible en matière de transport, des avances sur remboursement, l'organisation d'un transport d'urgence (taxi collectif destiné à ce public-cible), la formation à la conduite automobile et coaching « mobilité », ...

Un projet à suivre !

Pour en savoir plus : <http://www.damier.be>.



> Conseils de lecture

Réussir sa politique vélo : outils pratiques pour une communication efficace, Association des Départements cyclables, 2007.

Si être convaincu du bien-fondé d'une action cyclable est une chose, réussir à convaincre autrui en est une autre. L'Association des départements cyclables a souhaité mettre à disposition des équipes et personnels des collectivités territoriales un document compilant toutes les raisons pour lesquelles une politique cyclable est pertinente. Différents angles sont traités : jeunesse, environnement, santé, sécurité, économie, ... L'ouvrage est accessible aussi bien en lecture intégrale que chapitre par chapitre.

Le stationnement des cyclomoteurs et des motocyclettes en agglomération, Certu, (Références, 62), 2007.

Lors d'un bilan de l'élaboration des PDU depuis 1996, le Certu a fait l'inventaire des points forts et des points faibles au sein de ces démarches. Parmi les points faibles, il reste à traiter la prise en compte des deux-roues motorisés et plus particulièrement leur stationnement. Même si ce mode ne constitue que 1 à 2 % des déplacements, il peut parfois poser des problèmes de stationnement anarchique. Il est perçu par les usagers vulnérables comme un facteur important d'insécurité. C'est pourquoi il a paru nécessaire de traiter le sujet du stationnement sous l'angle de la réglementation et de l'aménagement.

Ces ouvrages peuvent être empruntés au Centre de documentation.

Infos : Brigitte Ernon, gestionnaire
Centre de documentation et de diffusion en mobilité
Tél. : 081 77 31 32
centre-doc-mobilite@met.wallonie.be
<http://documentation.mobilite.wallonie.be>

Contact :

Réseau des Conseillers en mobilité (CeM)

Bernadette Gany, coordinatrice, tél. : 081 77 30 99

Brigitte Ernon, tél. : 081 77 31 32

Céline Fecci, tél. : 081 77 31 34

Barbara Schwan, tél. : 081 77 31 21

Fax : 081 77 38 22

MET-D311 - Direction des Etudes et de la Programmation

Boulevard du Nord, 8, B-5000 Namur

reseau-cem@met.wallonie.be

<http://cem.mobilite.wallonie.be>

> L'Agenda

Du réseau

- Mai 2008, démarrage d'un cycle de formation de base des CeM.

Les 13 et 14 mai 2008, formation continuée des CeM, « Le code de la route : ses modifications, éléments de jurisprudence », de 9h à 16h, au Camet à Namur.

Le 6 juin 2008, rencontre annuelle des CeM.

Infos : Brigitte Ernon, tél. : 081 77 31 32,
bernon@met.wallonie.be
Bernadette Gany, tél. : 081 77 30 99,
bgany@met.wallonie.be

Hors réseau

En Belgique

- Conférences du CIEM - en collaboration avec le réseau des CeM.

Le 8 avril 2008 : « Transport de marchandises en ville et développement durable » par L. Dabanc

Le 22 avril 2008 : « Le droit de la pollution de l'air et du changement climatique et ses implications en matière de transport » par D. Misonne, à 13h30 au Camet à Namur.

Infos : <http://www.ciem.be>

- Formations Gamah

Le 8 avril 2008, « Formation pratique »

de 10h à 16h, au Camet, boulevard du Nord, 8 à 5000 Namur.

Le 15 avril 2008 : « De la voirie piétonne au sentier de promenade, l'accessibilité est incontournable »,

Le 29 avril 2008 : « Secu, 4 maillons pour un bâtiment accessible »,

de 10h à 16h, Motel Nivelles Sud, chaussée de Mons, 22 à 1400 Nivelles.

Infos : Bernadette Dave, Gamah
Tél. : 081 24 19 37, Fax : 081 24 19 50
bernadette.dave@gamah.be, <http://www.gamah.be>

- Le 16 avril 2008 à Namur (à confirmer), le 17 avril 2008 à Gilly, le 24 avril 2008 à Esneux, formation de l'UVCW, « Les chantiers de voirie. Comment gérer les travaux sur la voirie publique. Comment minimiser les nuisances pour les riverains. »

Infos : Patrick Saelens
Tél. : 081 24 06 39, fax : 081 24 06 10
formation@uvcw.be, <http://www.uvcw.be/formations>.

- Les 3 et 4 mai 2008, « Au tour du vélo », activités diverses sur ce thème, Hall des Expositions, rue du Hocquet 7 à La Louvière

Infos : Pascaline Gilson
Tél. : 064 27 81 90
pgilson@lalouviere.be

